

AR PREFECTURE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

016-211602362-20190308-D\_2019 DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

Reçu le 14/03/2019

8, place du champ de foire

16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

**délibération :**  
**D\_2019\_3\_5**

L'an deux mille dix neuf , le vendredi 08 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 01 Février 2019

Présents : 19

**Présents :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 19

**Objet : Subvention anticipée  
2019 - Association Les Rapid's  
de la Boème**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame TAMAGNA Véronique, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Madame GROLLEAU Rachel

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une avance de subvention au profit de l'Association « Les Rapid's de la Boème » afin que cette dernière puisse assurer le bon déroulement du 1<sup>er</sup> Ekiden Trail de la Boème dont la date est prévue le samedi 27 avril 2019.

L'association sollicite la commune à hauteur de 3 000 € pour l'année 2019.

**Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents:**

- **DECIDE** de procéder à une ouverture de crédits de 3 000 € en faveur de l'Association « Les Rapid's de la Boème » ;
- **PRECISE** que cette dépense sera inscrite lors du vote du budget 2019 à l'article 6574 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération et à procéder au mandatement de l'avance.

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 08/03/2019, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le **14 MARS 2019**

Le Maire,

Michel CARTERET.

